

de M. Montpetit traite de l'avenir de Metgermette. Il fait dépendre le succès de cet établissement de trois conditions principales : 1o. De l'accueil que nous ferons aux émigrés français spécialement destinés à cette colonie ; 2o. Des chemins de fer ; 3o. De la législation relative à l'établissement du colon, sur nos terres incultes.

Nous conseillons fortement à nos lecteurs de faire l'acquisition de cette petite brochure qui, sous des dehors modestes, contient des choses excellentes et très-intéressantes.

—ANNUAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, 1874, 61 pages gr. in-12, Québec 1874.

L'institut canadien est définitivement entré dans une voie de progrès et de succès. La publication de son annuaire,—le premier de la série,—en est la meilleure preuve. Cette intéressante société nationale existe depuis 27 ans et a déjà produit beaucoup de bien parmi la jeunesse de Québec. Nous voyons avec plaisir qu'on commence à l'apprécier et à la soutenir comme elle le mérite.

Revue mensuelle.

Nous avons peu de choses à dire sur les pays étrangers. Depuis notre dernière revue, aucun fait ne s'est produit qui appelle une mention particulière. En France, comme en Espagne et en Italie, la situation est toujours la même et menace de se prolonger indéfiniment. Aux États-Unis, le président Grant semble prendre plaisir à rendre les dernières années de son règne,—car c'est bien un véritable règne,—aussi désagréables que les premières avaient été heureuses et pleines de bons résultats. Tout n'est pas rose dans la république qui nous avoisine, et le soleil du juillet 1876, centenaire de la proclamation d'indépendance, sera probablement plus pâle que celui qui éclairait Washington, le jour où un peuple enthousiasmé le proclamait premier président de la grande république.

Tempora mutantur, et nos mutamur in illis.

Le poète latin ne dirait pas moins vrai s'il écrivait de nos jours.

Le fait le plus remarquable qui s'est produit chez nous a été l'ouverture du parlement fédéral à Ottawa, le 4 de ce mois. Cette session offre un intérêt inaccoutumé à cause des questions importantes qui doivent s'y présenter. L'amnistie des personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest vient en première ligne par les émotions qu'elle provoque d'un bout à l'autre du pays. D'un autre côté la question des écoles du Nouveau-Brunswick emprunte un redoublement d'intérêt des agitations qui viennent de se produire, sur ce sujet brûlant, dans le Canton de Caraquet. La session sera probablement courte, mais elle pourrait bien être assez orageuse.

Les deux premiers mois de l'année 1875 ont été, pour notre province, signalés par une série de malheurs regrettables à tous les points de vue. Nous avions encore sous les yeux les ruines fumantes du collège Masson, que nos regards étaient attirés par les sinistres lueurs d'une autre incendie qui dévorait, en quelques heures, toute une aile de l'asile des aliénés, à Beauport. C'est une perte immense pour le pays et un malheur que la saison rigoureuse que nous traversons rend encore plus terrible. On n'a pas pu calculer encore, jusqu'à présent, le nombre des infortunés qui ont péri dans ce désastre ; mais on craint que le chiffre ne s'en élève à dix-huit ou vingt. Il y a eu des prodiges de courage et de dévouement ; et quoique le malheur soit bien grand, on aurait certainement eu à déplorer une perte plus grande encore, sans le travail héroïque, sans l'indomptable constance de ceux qui ont si généreusement exposé leur vie pour sauver celle de leurs semblables.

Quelques jours après, le 4 de ce mois, une avalanche, roulant des hauteurs du cap Diamant, venait écraser une maison du Foulon, habitée par trois familles. Ici encore, huit malheureuses victimes ont été ensevelies et brisées sous les neiges et les débris de bois et de pierre.

Ce n'est pas tout, cependant. Nous avons encore à enregistrer le terrible accident qui vient d'arriver sur le chemin de fer du Grand Tronc, au pont des Trois-Saumons. Trois personnes y ont perdu la vie, et c'est par une protection toute providentielle, par un véritable miracle, que nous n'avons pas à pleurer un plus grand nombre de victimes.

Notre bulletin nécrologique, pour ce mois, contient les noms de sir George-Augustus Westphall, de M. Crétineau-Joly, du docteur Sutherland et de Mgr. Horan, évêque de Kingston.

Sir George-Augustus Westphall est mort en Angleterre le 12 de ce mois. Il était le dernier officier survivant de ceux qui ont pris part, à bord du *Victory*, à la bataille de Trafalgar.

M. Crétineau-Joly (Jacques) est mort à Paris le 22 janvier. Parmi ses ouvrages on connaît surtout son histoire, en six volumes, de la Société de Jésus et ses écrits sur la Vendée. Il était né à Fontenay (Vendée) le 23 septembre 1803.

Le Dr. Sutherland était un des médecins les plus distingués de Montréal. Il est mort le 9 de ce mois, à l'âge de 59 ans.

La dépêche qui annonce la mort de Mgr. Horan nous arrive trop

tard pour que nous puissions donner aujourd'hui quelques détails biographiques sur ce prélat distingué. Nous le ferons dans un prochain numéro.

Nous avons déjà annoncé, dans notre précédente livraison, la mort de M. Etienne Parent, arrivée à Ottawa, le 22 décembre dernier.

M. Parent était né à Beauport, près de Québec, le 2 mai 1801. Après avoir suivi les petites écoles de la ville pendant quelque temps, il alla, en 1814, commencer son cours classique au collège de Nicolet. Il n'y resta que trois ans, et entra, en 1817, au séminaire de Québec, où il disputa souvent la palme à son ami A. N. Morin qui, comme lui, a jeté tant d'éclat sur le nom canadien.

De 1830 à 1842, M. Parent a écrit dans les journaux, et surtout dans le *Canadien*, sur toutes les questions politiques du jour ; et l'on sait ce qu'il fallait, à cette époque, de talent et de vigueur pour se défendre contre les envahissements incessants de l'oligarchie britannique, et pour traiter ces questions brûlantes qui ont amené les troubles de 1837-38.

Élu par le collège électoral du Saguenay, à l'époque de l'union des Canadas, il siégea à Kingston, alors capitale de la province, et fut l'auteur et le promoteur de la loi qui donne à la langue française des droits égaux à ceux de la langue anglaise. Il fut cependant obligé de renoncer à la députation parce que la surdité qu'il avait contractée pendant son emprisonnement, en 1837-38, et qui augmentait tous les jours, l'empêchait de suivre les débats parlementaires. Il ne quitta le champ de bataille, cependant, qu'après avoir vu l'établissement du gouvernement responsable auquel il avait travaillé si vigoureusement et pendant tant d'années. Il fut nommé greffier du conseil exécutif, et plus tard, en 1847 on l'appela aux fonctions de sous-secrétaire provincial.

C'est alors qu'une existence plus tranquille lui permit de donner libre essor à son talent littéraire. Ses écrits les plus remarquables peut-être datent de cette époque, et laisseront une trace ineffaçable dans les lettres de notre pays.

Comme journaliste, M. Parent a eu peu d'égaux au Canada, et sa plume vigoureuse a tracé un sillon que l'oubli mettra du temps à combler. A l'époque de la confédération M. Parent fut nommé sous-secrétaire d'Etat, et il venait de prendre une retraite laborieusement acquise, quand la mort l'a enlevé de parmi nous.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'HISTOIRE.

Fondation de la ville des Trois-Rivières.—Une discussion entre deux chroniqueurs du *Constitutionnel* provoque les détails intéressants qui suivent, sur la fondation de la plus ancienne ville de notre pays, Québec excepté.

“Commençons par l'erreur : “C'est au bas du Platon que M. de la Violette, en 1634, aborda avec son canot d'écorce et fixa les bases de notre cité” Ainsi parle mon ami.

Ce canot d'écorce d'abord n'est pas à sa place. En voici la preuve :

Le samedi premier jour de juillet 1634, une barque montée par quelques soldats et un plus grand nombre d'artisans et de colons, et commandé par M. de la Violette (d'après les instructions de M. de Champlain) partit de Québec pour aller aux Trois-Rivières bâtir un fort ou habitation permanente, comme on s'exprimait alors,—car le poste des Trois-Rivières était un lieu de traite renommé depuis près de quarante ans à cette époque, mais on n'y avait pas encore établi de comptoir de traite fixe, ni de chapelle stable, quoique la messe y eût été dite presque chaque été durant plusieurs semaines.

En même temps que la barque de M. de la Violette, deux Jésuites, les Pères de Brebeuf et Daniel et l'interprète Jean Nicolet, montèrent aux Trois-Rivières pour y rencontrer les Hurons venus là en traite, et pour tâcher de passer avec eux dans leur pays. La flottille n'arriva aux Trois-Rivières que le mardi quatrième jour de juillet.

M. Duplessis-Bochart (homme important et qui fut plus tard tué dans la Banlieue par les Iroquois, alors qu'il était gouverneur des Trois-Rivières) partit de Québec le lundi, troisième jour de juillet, accompagné du Père Davost, dans une seconde barque qui arriva aux Trois-Rivières dans la journée du mercredi, cinquième jour de juillet. Je note ce fait parce qu'il me porte à croire que M. de la Violette n'a réellement commandé que la petite expédition venant de Québec et débarqué ses hommes à terre aux Trois-Rivières pour y commencer les travaux d'un fort, ce jour même du quatre juillet. Le lendemain, on vient de le voir, un officier bien audevant de M. de la Violette était rendu sur les lieux et exerçait son autorité. Du reste, M. de la Violette paraît avoir continué à faire la construction du fort